



Règlement du concours de dessin organisé par l'Institut franco-américain sur le thème de Star Wars.

Article 1 : Objet et thème du concours

L'Institut franco-américain organise un concours de dessin sur le thème de Star Wars. Il est ouvert du **15 février 2018 au 15 avril 2018 inclus**. Le sujet est : « **Be your own Jedi !** ». La remise des prix aura lieu le **vendredi 4 mai 2018** à l'occasion du **Star Wars Day – May the fourth be with you**.

Article 2 : Participants

Le concours de dessin est ouvert aux élèves de primaire, collège et lycée, ainsi qu'aux étudiants.

Article 3 : Modalités de participation

Chaque dessin doit être une création personnelle. Le dessin doit être réalisé sur **un support papier de format A3 (29,7x42, portrait ou paysage)**. **Au dos de chaque dessin, le participant inscrira son nom, son prénom, ses coordonnées ou ceux de ses parents (adresse, téléphone, mail), la catégorie à laquelle il participe ainsi que le titre de son dessin.**

Toutes les techniques manuelles sont acceptées : aquarelle, feutre, crayon, collage etc. (donc pas de dessin numérique). **Le dessin devra être à plat, sans volume.**

Le règlement signé doit obligatoirement accompagner chaque dessin. S'il n'est pas présent le dessin ne sera pas pris en compte.

La participation à ce concours est gratuite. Un seul dessin par participant est autorisé.

Article 4 : Acheminements des dessins

Le dessin et le règlement doivent être envoyés ou déposés non pliés à la bibliothèque **au plus tard le 15 avril 2018**, le cachet de la poste faisant foi, par courrier à l'adresse suivante :

Bibliothèque de l'Institut franco-américain - Concours Star Wars
7 quai Chateaubriand
BP 90446
35104 Rennes Cedex 3

Aucun accusé de réception ne sera fourni.

Article 4 : Les catégories du concours

Les dessins reçus seront répartis dans une des catégories suivantes (cocher la catégorie).

- Catégorie 1 : Élèves de primaire
- Catégorie 2 : Collégiens
- Catégorie 3 : Lycéens
- Catégorie 4 : Etudiants

Article 5 : droit d'auteur

En signant le formulaire de participation, chaque participant (participant ainsi qu'un parent ou tuteur pour les mineurs) autorise l'utilisation de son dessin, certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur du dessin et qu'il autorise l'organisateur à le reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication de l'Institut franco-américain (site internet, Facebook, et autres publications).

Article 6 : Désignation des gagnants

Les membres du jury jugeront indépendamment chacun des dessins reçus selon les critères suivants :

- ✓ Pertinence par rapport au thème
- ✓ Technique
- ✓ Originalité

Le jury est souverain. Aucune réclamation ne sera admise.

Article 7 : Lots et exposition

Quatre lots seront décernés à l'issue du concours de dessin, un dans chacune des catégories. Les lots attribués aux gagnants ne pourront pas être négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Chacun des participants sera invité à la remise des prix par mail à la fin avril 2018.

Par ailleurs, les **5 meilleurs dessins de chaque catégorie seront exposés au sein de la bibliothèque de l'Institut franco-américain pendant plusieurs semaines.**

Article 8 : Restitution

Les participants pourront venir retirer leur dessin à la bibliothèque de l'Institut franco-américain à l'issue du concours.

Article 9 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats.

Article 10 : Responsabilité

L'Institut franco-américain ne pourra être reconnu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté, le concours devait être reporté, modifié ou annulé.

Article 11 : Modification du règlement

L'organisateur peut être amené à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

Pour les participants mineurs :

Fait à	Le
Signature du participant	Signature d'un parent ou tuteur (précédée de la mention « lu et approuvé »)

Pour les participants majeurs :

Fait à	Le
Signature (précédée de la mention « lu et approuvé »)	